

Appel d'offres

VILLE DE MONTRÉAL

Service de gestion et planification immobilière

Direction de la gestion de projets

Des soumissions, sont demandées et devront être reçues, avant **13 h 30**, à la date ci-dessous, dans les locaux du Service du greffe situés dans l'édifice Lucien-Saulnier, 155, rue Notre-Dame Est, rez-de-chaussée, Montréal (Québec) H2Y 1B5 pour :

Catégorie : Travaux de construction
Appel d'offres : [IMM-15498-1](#)
Descriptif : [Cour de services Dickson - Suite des travaux lot 1](#)
Date d'ouverture : [29 août 2019](#)
Dépôt de garantie : 10 % de la valeur de la soumission
Pour toute question s'adresser à : immeubles.soumissions@ville.montreal.qc.ca
Renseignements : montreal.qc.ca
Documents : Les documents relatifs à cet appel d'offres seront disponibles à compter du [18 juillet 2019](#)
Visite supervisée des lieux : N/A. ou Oui, obligatoire :

Si la visite supervisée des lieux est obligatoire, la date limite pour prendre rendez-vous est le [14 août](#) à [12 :00](#), à l'adresse courriel suivante :

immeubles.soumissions@ville.montreal.qc.ca.

Les visites auront lieu : du 12 au 16 août 2019 inclusivement, selon l'horaire suivant: 9:30, 11:00, 12:30, 14:00 et 15:30.

[Chacun des visiteurs soumissionnaires devront apporter leur propre casque et bottines de construction pour avoir accès à la visite.](#)

Les personnes et les entreprises intéressées par ce contrat peuvent se procurer les documents de soumission en s'adressant au Service électronique d'appels d'offres (SÉAO) en communiquant avec un des représentants par téléphone au 1 866 669-7326 ou au 514 856-6600, ou en consultant le site Web www.seao.ca. Les documents peuvent être obtenus au coût établi par le SÉAO.

Chaque soumission doit être placée dans une enveloppe cachetée et portant l'identification fournie en annexe du document d'appel d'offres.

Les soumissions reçues seront ouvertes publiquement dans les locaux au Service du greffe, immédiatement après l'expiration du délai fixé pour leur réception.

La Ville de Montréal ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues et n'assume aucune obligation de quelques natures que ce soit envers le ou les soumissionnaires.

Fait à Montréal, le [18 juillet 2019](#)

Le greffier de la Ville,
Yves Saindon, avocat

Journaux de publication : Le Devoir Autre à préciser* : _____

Système à deux enveloppes : oui _____ non

Autre information utile aux fins du traitement des soumissions ?

[La date limite des réceptions des plaintes est le vendredi 9 août 2019.](#)